

**Une page blanche pour informer les Burgiens que les grands projets de la Ville ne sont même plus débattus dans le peu de conseils municipaux qui subsistent, et pour le dénoncer !...**

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS  
[bourgoxygene@gmail.com](mailto:bourgoxygene@gmail.com)

**Cette Europe qui nous bassine... jusqu'à Bourg !**

Deux directives européennes nous imposent de limiter les rejets d'eaux usées par temps de pluie dans la Reyssouze. Voilà comment des personnes que l'on a jamais vues, ni élues sans doute, nous contraignent à trouver 6 550 000 € HT pour construire, en temps de crise, un bassin d'orage. Si le bassin déborde 50 fois de trop par an pour ces experts, la coupe est pleine pour les contribuables, car pour anticiper cette dépense la municipalité avait augmenté la taxe d'assainissement de 8 % sur votre facture d'eau entre 2015 et 2016. Le niveau des rejets va baisser certes mais pas cette augmentation exceptionnelle vous pouvez en être sûr ! Comment ne pas faire le rapprochement avec le point 8 voté en conseil municipal : l'aide au paiement de la facture d'eau !

Ah cette Europe qui vient dans nos villes et villages normer vos chasses d'eau, le débit de votre pommeau de

douche et les débordements dans la Reyssouze... une dernière histoire d'eau qui va finir par laisser le contribuable à sec, un comble !

**Buisson Jérôme, conseiller municipal pour le groupe Front National et rassemblement Bleu Marine**

## Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE  
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419  
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
 04 74 45 71 99  
[mairie@bourg-en-bresse.fr](mailto:mairie@bourg-en-bresse.fr)  
[www.bourg-en-bresse.fr](http://www.bourg-en-bresse.fr)

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi  
 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
 - l'accueil,  
 - le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, opérations funéraires, élections),  
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43  
[bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr](mailto:bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr)

### RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, [regieeaux@bourg-en-bresse.fr](mailto:regieeaux@bourg-en-bresse.fr)

### POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90  
 Ouverture au public :  
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20  
 Ouverture au public :  
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

### Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs  
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17  
 Ouverture au public :  
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...  
 sur son numéro vert :  
**0 800 00 10 53**  
 Laissez vos messages sur le répondeur.